

Les classes maternelles ne font pas partie du système scolaire provincial bien que certains conseils scolaires, notamment ceux des villes, les offrent. De plus, environ 20% des enfants de cinq ans sont inscrits dans les écoles maternelles et jardins d'enfants privés.

Les deux principales structures de l'organisation scolaire en Alberta sont les suivantes: école primaire (1re à 6e année), école secondaire 1er cycle (7e à 9e année) et école secondaire 2e cycle (10e à 12e année), ou bien école primaire (1re à 8e année) et école secondaire (9e à 12e année). L'Alberta administre ses écoles secondaires selon un système de polyvalence ou de regroupement. La presque totalité des nombreux programmes de formation professionnelle sont offerts de la 10e à la 12e année. En 12e année, certains cours de formation professionnelle peuvent donner de 15 à 20 crédits, et il en faut 100 pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

À l'automne 1971, un nouveau ministère de l'Enseignement supérieur a été créé qui est distinct du ministère de l'Éducation. Il s'occupe des universités, des collèges publics, des instituts de technologie et des collèges de formation professionnelle et agricole qui relevaient auparavant du ministère de l'Agriculture. Les cinq collèges publics, appelés autrefois *junior colleges*, les deux instituts de technologie et les trois collèges de formation professionnelle et agricole offrent tous des programmes de formation professionnelle au niveau postsecondaire et font maintenant partie du système des collèges communautaires.

Les programmes du niveau de la première ou deuxième année universitaire sont dispensés par trois établissements confessionnels: le *Camrose Lutheran College*, le Collège Saint-Jean, établissement bilingue, et le *Canadian Union College* où l'on peut également suivre un cours terminal de deux ans en secrétariat. Le diplôme d'infirmière (autorisée) est actuellement décerné par les écoles hospitalières et quatre collèges communautaires: Lethbridge, Medicine Hat, Mount Royal et Red Deer.

La seule grande université, soit l'Université de l'Alberta, offre un enseignement très diversifié: beaux-arts et arts appliqués, lettres et sciences, médecine, art dentaire, pharmacie, sciences infirmières, sciences ménagères, génie civil et sciences appliquées, agronomie, bibliothéconomie, droit et sciences de l'éducation. La province possède également deux autres universités, l'Université de Calgary et l'Université de Lethbridge, ainsi que trois petits collèges.

Colombie-Britannique. Les programmes d'enseignement en Colombie-Britannique sont analogues à ceux des autres provinces. L'organisation centrale s'occupe des programmes d'études, de l'enseignement, de l'éducation permanente, des affaires universitaires et collégiales, de la recherche et des normes, des sciences ménagères, des cours par correspondance, des émissions scolaires, de l'enseignement par moyens visuels, de la formation technique et professionnelle, des programmes communautaires, de la *Jericho Hill School* pour les aveugles et les sourds, ainsi que des examens.

Il existe des classes maternelles dans la plupart des districts scolaires. En septembre 1971, 53% des enfants de cinq ans étaient inscrits dans les classes préscolaires des écoles primaires publiques et 12% fréquentaient les écoles maternelles et jardins d'enfants privés.

L'ancien système d'enseignement en 13 années qui se terminait par l'immatriculation senior a été remplacé par un système en 12 années mais les universités, certains collèges régionaux et quelques écoles secondaires décernent encore l'immatriculation senior. La structure la plus répandue de l'organisation scolaire est la suivante: école primaire (1re à 6e année), école secondaire 1er cycle (7e à 9e année) et école secondaire 2e cycle (10e à 12e année). Sur les six programmes offerts en 11e et 12e année, cinq visent à donner une formation professionnelle, commerce, industrie, services communautaires dont sciences ménagères (bien que ne préparant pas nécessairement à un emploi), arts plastiques et arts d'exécution, et formation professionnelle. Un nombre important d'élèves sont inscrits dans les classes spéciales, notamment dans les classes pour enfants arriérés éducatifs, aveugles ou sourds. Dans la plupart des districts scolaires, les enfants légèrement handicapés reçoivent un enseignement spécial dans les écoles régulières mais ceux dont le cas est plus grave sont envoyés dans des écoles spéciales administrées soit par le gouvernement soit par des organismes privés.

Depuis 1965, la province a créé dix collèges communautaires ainsi que le *British Columbia Institute of Technology*. Grâce à ces collèges, qui sont gérés par des associations de conseils scolaires, les résidents d'une région donnée peuvent faire les premières années d'un cours universitaire ou suivre un cours postsecondaire terminal de formation professionnelle. Le